

Examen professionnel		Champ professionnel
BF 04 B	Accueil à la ferme Hébergement	
Conditions préalables	Le module est ouvert à toute personne ayant suivi le module BF04 „Bases de l'accueil à la ferme" et qui souhaite se spécialiser dans l'hébergement.	
Compétences	<p>Au terme du module, les participantes et les participants</p> <ol style="list-style-type: none"> peuvent décrire diverses formes d'hébergement et leurs conditions de mise en œuvre. Ils sont capables d'élaborer une offre d'hébergement. 	
Contenus	<p>Marché de l'hébergement et tendances (chambres d'hôtes, appartement de vacances, aventure sur la paille, hébergement de groupes, camping etc.)</p> <p>Bases légales spécifiques et conditions de mise en place de l'hébergement (ordonnances cantonales, prévention des incendies, obligation de signalement, taxe de séjour, autocontrôle pour la restauration, particularités et exigences cantonales)</p> <p>Formation du prix de vente (orienté sur les coûts, la demande et la concurrence : formulaires EF-Ménage, calcul des coûts complets)</p> <p>Offre et réservation</p> <p>Mesures de distribution et de promotion</p> <p>Qualité de son hébergement et chaîne de services (label de qualité Q1, agritourisme Suisse, association suisse du tourisme, BnB etc.)</p> <p>Aménagement de locaux appropriés (chambres d'hôtes, séjour, installations sanitaires)</p> <p>Mise en œuvre Elaboration d'une offre adaptée à ses propres objectifs et au public cible, en tenant compte des compétences acquises dans le module BF 04.</p>	
Durée (h)	18 heures (24 leçons) de cours, excursion comprise	
Evaluation	BF 04 plus une spécialisation = esquisse de projet	
Reconnaissance	Le module est capitalisable, uniquement en lien avec le module BF 04 Bases de l'accueil à la ferme, pour l'obtention du brevet de paysanne et pour l'obtention du brevet et de la maîtrise dans le champ professionnel de l'agriculture selon la liste des modules	
Prestataires	Centres de formation en agriculture et en économie familiale	
Validité	6 ans dès l'obtention du certificat du module	
Nombre de points	Module à option du brevet de paysanne (bases + une spécialisation). Pour les modules du champ professionnel : 2 points (bases + une spécialisation), chaque spécialisation supplémentaire permet d'acquérir 2 points	

Remarques	<p>Supports de cours recommandés : Divers supports d'Agriidea, p.ex.:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Logiciel EF-Ménage - Classeur d'autocontrôle - Fiches séparées sur des thèmes spécifiques - Agriidea « Je me lance dans l'agritourisme » <p>Documents des comités techniques agritourisme et vente directe (publiés sur Imz-média)</p>
------------------	---

Objectifs détaillés		
Les candidates et les candidats...		Niveau C*
1.1	...expliquent les différentes formes d'hébergement et leurs exigences, l'offre régionale ainsi que les tendances	C2
2.1	...esquissent une offre d'hébergement en valorisant les spécificités de leur exploitation agricole et de leur région, en fonction des exigences du marché et des attentes du public-cible	C5
2.2	...appliquent les bases légales et les conditions cadres spécifiques à leur projet.	C3
2.3	...planifient, aménagent et équipent des locaux.	C5
2.4	...conçoivent des mesures de promotion et de distribution de leur offre.	C5
2.5	...expliquent les aspects de l'assurance qualité, organisent des chaînes de services et planifient des mesures.	C5
2.6	...calculent le prix de vente et établissent des offres tenant compte de la rentabilité.	C6
2.7	...planifient l'engagement de personnel en tenant compte des dispositions légales.	C5

* Taxonomie de Bloom

Annexe module BF 04

Marche à suivre pour l'évaluation du module „Accueil à la ferme“

L'évaluation du module se déroule comme indiqué ci-dessous :

Examen écrit : Rédaction d'une **esquisse de projet** en rapport avec le thème

a) Esquisse

Page de titre

Table des matières

1. Introduction/préambule (situation de départ, idée, présentation de l'exploitation)
2. Objectifs
3. Analyse de la situation (analyse SWOT, analyse de la concurrence)
4. Offre et public-cible
5. Aspects importants (p.ex. conditions-cadres légales, communication/vente, assurance qualité)
6. Récapitulation des coûts / financement / évaluation des risques / calcul des prix
7. Budget de travail / Emploi de main-d'œuvre
8. Résumé / conclusion

Annexes

Indication des sources

Documents complémentaires

Taille : max. 8 pages A4, police Arial 11, interligne 1 (sans la page de titre et les annexes, mais y compris la table des matières et les illustrations). L'esquisse est rédigée sous forme de texte.

Critères d'évaluation pour l'esquisse de projet

Dossier complet, déroulement logique, exactitude du contenu, compréhensibilité et faisabilité.

La note finale est arrondie à la demi-note.

b) Remarques

Pour l'évaluation d'autres spécialisations, l'esquisse de projet de la première évaluation peut être reprise et développée.